

ACTIVITÉ ET ACTUALITÉS 2025



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



Plusieurs évolutions réglementaires viennent faire évoluer les pratiques en prévention, santé et sécurité au travail. Voici un point synthétique sur les principales mesures à retenir et leurs impacts pour les entreprises.

■ Risque chaleur : de nouvelles obligations de prévention

Le risque chaleur doit désormais être intégré au DUERP. Les employeurs doivent anticiper les épisodes de fortes chaleurs et mettre en place des mesures de prévention adaptées.

■ Passeport de prévention : mise en œuvre progressive

Le passeport de prévention se déploie en 2025, avec une obligation de déclaration des formations SST à partir de septembre. Il permettra une meilleure traçabilité des compétences en prévention.

■ CACES et habilitation électrique : évolution du suivi médical

Le suivi individuel renforcé (SIR) n'est plus requis pour les salariés concernés par le CACES ou les habilitations électriques. Il est remplacé par une attestation de non contre-indication valable cinq ans. Les obligations de formation demeurent inchangées.

■ Dématérialisation des avis médicaux

Les SPST poursuivent leur transition numérique avec la dématérialisation progressive des avis et documents issus des visites médicales. La signature électronique permet de renforcer la sécurisation juridique et de simplifier les échanges.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DANS NOTRE DÉMARCHE DE CERTIFICATION

Fin 2025, l'APST37 a obtenu la certification AFNOR SPEC 2217 – niveau 1, à l'issue d'un audit réalisé par un organisme indépendant.

Cette reconnaissance atteste de la conformité de notre organisation et de nos pratiques aux exigences applicables aux Services de Prévention et de Santé au Travail, sur l'ensemble de nos missions :

- prévention des risques professionnels,
- suivi de l'état de santé des salariés
- et prévention de la désinsertion professionnelle.

Au-delà de l'exigence réglementaire, elle vient également reconnaître le travail mené par les équipes et la volonté d'inscrire durablement le service dans une démarche d'amélioration continue et de qualité de service au bénéfice des entreprises adhérentes.

L'obtention du niveau 1 constitue une première étape dans cette dynamique, avec la volonté de poursuivre progressivement l'engagement du service vers les niveaux 2 et 3.

DES AVANCÉES CONCRÈTES AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

En 2025, notre service a poursuivi les actions engagées pour **renforcer le service rendu à nos entreprises adhérentes**, notamment grâce au renforcement des équipes médicales et à une meilleure organisation des suivis.

Les délais de prise en charge ont diminués, permettant un meilleur respect des échéances réglementaires et une plus grande réactivité dans le suivi des salariés.

Dans le même temps, l'activité de prévention s'est intensifiée, avec une présence renforcée des équipes sur le terrain.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte national toujours tendu pour le recrutement des professionnels de santé au travail. La **politique de recrutement engagée par l'APST37 porte ses fruits** et a permis de consolider les équipes au service des adhérents.

Des avancées concrètes qui permettent d'aborder l'année 2026 avec des bases plus solides et une dynamique positive.

DES PARTENARIATS POUR LA PRÉVENTION

Afin de compléter les actions menées par le service, l'APST37 a poursuivi en 2025 le développement de partenariats au bénéfice des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

De nouvelles conventions ont notamment été signées avec le **FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)**, autour des enjeux de prévention et de maintien dans l'emploi des salariés intérimaires, ainsi qu'avec la **Ligue Centre-Val de Loire du Sport d'Entreprise** pour promouvoir l'activité physique et le bien-être au travail.

Cette dynamique partenariale se poursuivra en 2026 afin de développer des actions adaptées aux besoins de nos entreprises adhérentes.

NOTRE PÉRIMÈTRE

12 249

ENTREPRISES
ADHÉRENTES

141 342

SALARIÉS
SUIVIS

Taille d'entreprise	Effectif suivi au 31/12/2025	Nbre d'adhérents au 31/12/2025	% d'adhérents
0 à 10 salariés	33 669	9 676	79.00%
11 à 20 salariés	17 103	1 193	9.74%
21 à 49 salariés	27 133	871	7.11%
50 à 299 salariés	45 890	473	3.86%
Plus de 300 salariés	17 547	36	0.29%
Total	141 342	12 249	100%

➤ + 95 % de nos adhérents comptent **moins de 50 salariés**

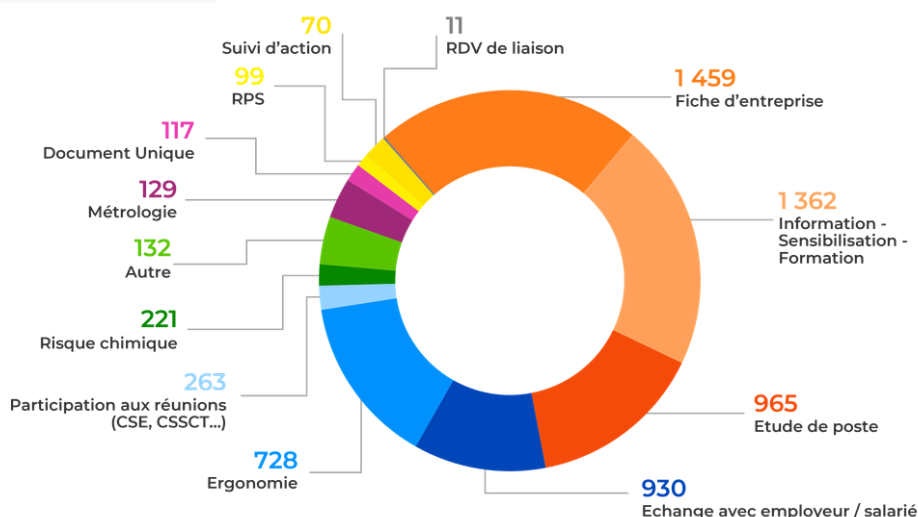
AXE 1 - LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT) PRISES EN CHARGE

6 486

INTERVENTIONS
À TRAITER

➤ + 94 % des actions prises en charge



Répartition des interventions par taille d'entreprise

Taille d'entreprise	% interventions prises en charge
0 salarié	4.86%
1 à 9 salariés	37.35%
10 à 49 salariés	30.45%
50 à 199 salariés	20.06%
200 à 299 salariés	3.72%
Plus de 300 salariés	5.70%

➤ + 72 % des interventions réalisées chez des adhérents de **- 50 salariés**

FOCUS FICHES D'ENTREPRISES (FE)

7 899

FICHES D'ENTREPRISE
RÉALISÉES

➤ Soit **61 %** de nos adhérents

37 % de nos entreprises adhérentes ont une FE de **moins de 4 ans**

Soit **+ 13 %** par rapport à 2024

FOCUS SUR LE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

6 360 entreprises ont transmis leur DUERP à notre service

➤ Soit **52 %** de nos entreprises adhérentes



L'OUTIL MONDOCUMENTUNIQUE
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS LA RÉALISATION DE VOTRE
DUERP

ACTIONS COLLECTIVES...

32 rencontres réalisées en équipe pluridisciplinaire

EN CUMUL :

317 entreprises inscrites

505 participants inscrits

...ET PARTENARIALES, PARMI LESQUELLES

- Journée de prévention Vivre mieux le cancer en Touraine avec la **Ligue contre le Cancer 37**
- Sensibilisation aux agissements sexistes et violences sexuelles avec la **DREETS** et l'**ARACT**
- Lancement du jeu TAF'Story auprès des CFA avec la **DDETS** dans le cadre du PRST4
- Table ronde sur le risque routier avec la **Gendarmerie Nationale** et la **DDETS**

Agenda et
inscriptions sur
apst37.fr



AXE 2 - LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

■ VISITES DE SANTÉ AU TRAVAIL RÉALISÉES

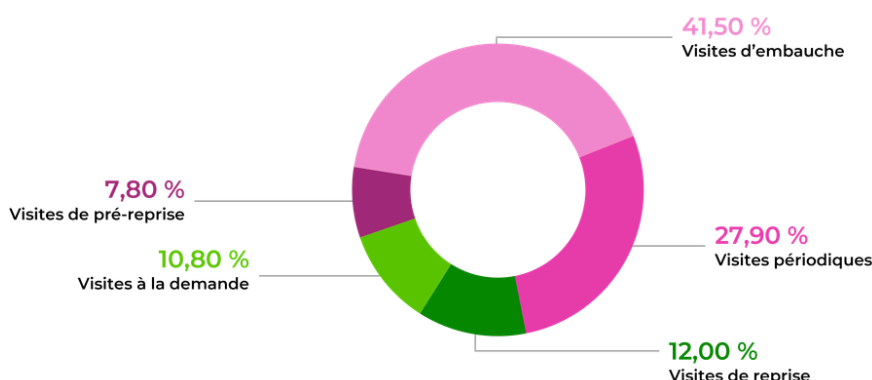
58 783

VISITES
RÉALISÉES

7.4%

ABSENTÉISME

➤ + 4.68 % de visites réalisées par rapport à 2024



Répartition du suivi des salariés

Type de suivi	% salariés suivis
SI	72.38%
SIA	17.68%
SIR	9.94%

Suivi Individuel
Suivi Individuel Adapté
Suivi Individuel Renforcé

■ INAPTITUDES AU POSTE DE TRAVAIL

1 122

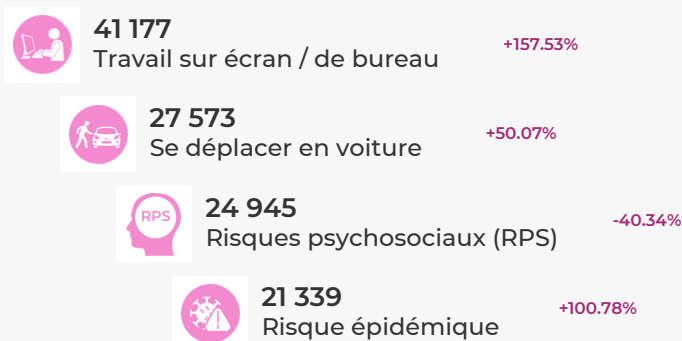
AVIS D'INAPTITUDE
ÉMIS

Secteurs d'activité les plus impactés

- Aide à domicile
- Nettoyage courant des bâtiments
- Supermarchés

➤ +2.09 % par rapport à 2024

■ PRINCIPALES OBSERVATIONS TRACÉES



AXE 3 - LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

■ CONSULTANTS SPÉCIALISÉS : ASSISTANTS SOCIAUX ET PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

878

SALARIÉS
ACCOMPAGNÉS

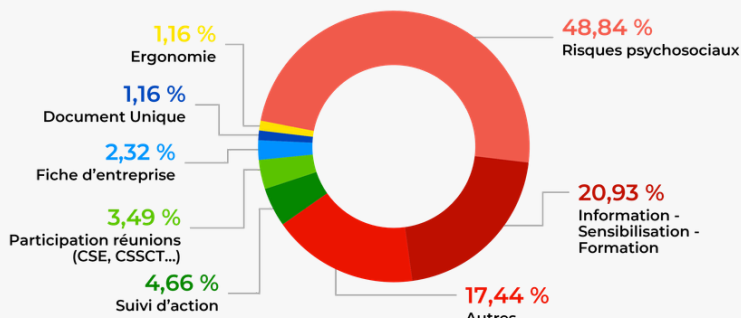
1 232

CONSULTATIONS
SPÉCIALISÉES

Principaux motifs d'orientation vers le service social

Handicap	+ 57 %
Inaptitude	+ 16 %
Prestations sociales	+ 60 %
Retraite	+ 3 %
Formation ou réorientation professionnelle	+ 86 %

Principales thématiques d'AMT prises en charge



■ LA CELLULE PDP APST37

Accompagnement individuel

➤ **78** Orientations internes de situations individuelles et collectives traitées en cellule PDP

➤ + 116 % d'orientations par rapport à 2024

Accompagnement collectif

➤ Rencontre Employeurs réalisée sur le maintien dans l'emploi : prévenir le risque de désinsertion professionnelle

Réseau des partenaires PDP 37

- Soirée théâtre-forum organisée avec les partenaires locaux
- Renouvellement de partenariats



CONTRIBUTIONS ET PROJET DE SERVICE

Actions marquantes des différents axes du projet de service

■ **Axe 1** PRÉVENTION DES RPS

Burnout

- Rencontres Employeurs sur le Burnout et sur les RPS
- Café Management sur la santé des dirigeants

Cellule urgence événement grave

- Création d'outils pour accompagner les équipes dans le traitement des situations.

■ **Axe 2** MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Projet Seniors

- Poursuite du projet en collaboration avec Présanse CVL

Saisonniers-Intérim

- Réalisation d'un livret destiné à sensibiliser les saisonniers aux principales mesures de prévention lors des AFP.

- Travail partenarial avec le FASTT



■ **Axe 3** PRÉVENTION DES TMS

PrevODom

- Création d'un outil numérique opérationnel pour les structures de l'aide à domicile facilitant le repérage, l'évaluation et le suivi des risques lors des interventions à domicile, dans le cadre du PRST4.



■ **Axe 4** PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

Risques CMR

- Rencontres employeurs sur la Traçabilité des agents CMR et sur l'Évaluation du risque chimique avec le logiciel SEIRICH.

Projet Fleuristes

- Lancement d'une étude sur l'exposition des fleuristes aux résidus de pesticides.



■ **Axe 5** CULTURE ET STRATÉGIE DE PRÉVENTION

Taf' Story

- Contribution à la création d'un jeu d'apprentissage sur les risques professionnels à destination des CFA dans le cadre du PRST4.



FE - IA

- Pistes de réflexion autour de l'intégration de l'IA dans nos Fiches d'Entreprise.

■ **Axe 6** VEILLE SANITAIRE

Santé des Femmes

- Création d'un groupe de travail dédié, avec une première réflexion menée autour de la problématique de l'endométriose.

Gestion de l'alerte sanitaire

- Signature d'un protocole régional sur l'organisation des réponses aux alertes sanitaires en lien avec le milieu professionnel.
- Création d'une Cellule Alerte sanitaire au sein de l'APST37.

■ **Axe 7** RÉFORME ET STRATÉGIE DE SERVICE

CPOM

- Signature du CPOM portant sur deux axes principaux que sont la prévention de la désinsertion professionnelle et le risque chimique.

Pratiques professionnelles

- Obtention du niveau 1 de certification pour notre service.

ACCÉDEZ À TOUTES NOS RESSOURCES SUR NOTRE SITE INTERNET

- Outil **MonDocumentUnique**
- Agenda **RDV de prévention**
- **Plaquettes** risques professionnels / Fiches métiers
- **Offre socle** de service
- **Portail adhérent** Padoa
- Dernières **actualités**
- et bien d'autres...

<https://apst37.fr>



Restez informé en suivant nos réseaux

